



SESSION
DU
26 mars 2002

DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

Ouverture de la
session et constata-
tion des présences

À l'ouverture de la session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, convoquée pour être tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le mardi 26 mars 2002, il est constaté par le directeur général que le quorum requis pour tenir l'assemblée du Conseil n'est pas atteint. En conséquent, la session ordinaire du Conseil n'a pas lieu.

Le secrétaire général